



GAUCHE 70

Groupes de Gauche et Apparentés du Conseil général de la Haute-Saône

L'EXPRESSION DE LA GAUCHE 70

Bulletin du groupe de Gauche et Apparentés du Conseil général de la Haute-Saône

NUMERO 2011-3 OCTOBRE 2011

EDITO : NOUVELLE RENTRÉE, NOUVEAUX DÉFIS

Cette rentrée 2011 est particulièrement agitée : une crise financière internationale qui inquiète de plus en plus et qui touche surtout les plus démunis. Un Président de la République et un gouvernement qui stigmatisent les Collectivités locales, responsables selon eux de la dérive des comptes publics. Une rentrée difficile dans l'Education nationale, sans moyens ni professeurs suffisamment nombreux pour faire face à la hausse des effectifs. Ces difficultés expliquent l'inquiétude et la morosité de nos concitoyens.

La gauche doit être capable de relever plusieurs défis : rassembler à gauche et réussir les primaires, mais aussi prouver ses capacités de gestion en tenant compte de la contrainte financière actuelle : ce sont les conditions sine qua non pour préparer et gagner les Présidentielles de 2012.

Pour y parvenir, les Français attendent beaucoup des élus « locaux » et des Collectivités dont le rôle dans le développement économique et social du pays n'est plus à démontrer.

Fin août, les élus rassemblés à La Rochelle ont appelé de leurs vœux un « Pacte » entre l'Etat et les Collectivités. Une vraie sortie de la crise actuelle passera par le développement des territoires. Notre majorité départementale travaille dans cette direction depuis une décennie.

C'est dans ce contexte que s'est tenu le séminaire de rentrée des

élus du groupe de gauche du Conseil général. Cette journée a été l'occasion de faire le point sur le fonctionnement du groupe majoritaire et l'intégration des nouveaux élus depuis le renouvellement de mars dernier.

Les séances de questions d'actualité et de débats récemment instaurées ont été plébiscitées. Après une période de rodage, les élus ont montré leur intérêt pour ces échanges contradictoires touchant au quotidien de nos concitoyens et l'avenir de notre département. Boudées par la droite, plébiscitées par la gauche, ces séances font désormais partie intégrante de la vie du Conseil général.

Enfin, les discussions ont été centrées sur les compétences de la Collectivité. Tous les Présidents de commissions ont abordé leurs dossiers prioritaires. La culture, le logement, le tourisme, l'éducation, les infrastructures, l'environnement et le social ont donné lieu à des échanges approfondis. Certes, le contexte financier pèse sur le Département ... Néanmoins, les élus du groupe de Gauche et Apparentés du Conseil général de la Haute-Saône sont comme toujours au travail, disponibles et volontaires, au service de l'intérêt général, au service de la Haute-Saône.

Michel WEYERMANN
Président du Groupe

L'expression de la Gauche 70
Directeur de publication : Michel Weyermann
Rédaction : Groupe de Gauche et Apparentés
Réalisé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

SOMMAIRE :

Editorial :

Nouvelle rentrée,
nouveaux défis

Michel WEYERMANN
p.1

Le point sur... :

La déviation de Gray
Claudy DUBAN
p.2

Abandon de la réforme de
la dépendance :
Quelles conséquences?
Edwige EME
p.2

Actualité de la pauvreté en
France
Jean-Claude GAY
p.3

Le canton de
Fresne-Saint-Mamès
Jean-Pierre CHAUSSE
p.3

Questions d'actualité et
séances de débats :
Déviation de Saulx
18 juillet 2011
p.4

Arrivée de la LGV
5 septembre 2011
p.4

LE POINT SUR : LA DÉVIATION DE GRAY



«[la déviation] est pensée en fonction de l'intérêt général »

Au début des années 1990, le projet de déviation de l'agglomération grayloise a été proposé mais fut abandonné car il scindait en deux les Communes d'Arc-lès-Gray et Gray-la-Ville.

Elue Conseillère générale en mars 2008, j'ai porté un nouveau projet de déviation de Gray avec le Président du Conseil général, parce qu'il est vital pour le désengorgement de la ville et pour les riverains qui subissent les désagréments de la circulation croissante.

Il est aussi nécessaire parce qu'il ouvre des possibilités réelles de dynamisation économique et donc

de croissance pour tout le bassin graylois.

Aujourd'hui, le planning est établi de façon à ce que l'arrêté de déclaration publique intervienne vers le milieu de l'année 2014.

Je m'efforcerais de faire progresser ce dossier, sans attendre l'issue de la procédure de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la Communauté de Communes du Val de Gray, afin d'anticiper dès le début de l'année 2012 la mise à l'étude d'un dossier d'avant-projet.

Cela permettra d'aboutir dans les meilleurs délais à une déclaration

d'utilité publique.

En ce sens, le tracé de la déviation doit être inscrit comme emplacement réservé au profit du Département dans les documents d'urbanisme.

Au final, le tracé retenu est le tracé dit court, passant par l'Est et reliant les zones d'activité de Gray-sud et des Giranaux à Arc-lès-Gray car c'est celui qui sera le plus utilisé.

Ce tracé a l'aval de la DREAL (services environnementaux de l'Etat) : c'est un ouvrage pensé en fonction de l'intérêt général auquel je suis particulièrement attentive.

**Claudy
CHAUVELOT-DUBAN**

ABANDON DE LA RÉFORME DE LA DÉPENDANCE : QUELLES CONSÉQUENCES ?



«Les Conseils généraux ne seront bientôt plus à même de remplir leur mission de solidarité »

Le 8 février 2011, le Président de la République lançait un débat national sur la perte d'autonomie, jugeant cette réforme prioritaire.

Ces dispositions devaient permettre d'alléger le reste à charge des personnes dépendantes dans les EHPAD et dans le cadre des actions de maintien à domicile des personnes dépendantes, afin de soulager les familles les plus modestes et des départements, déjà fragiles financièrement.

Sept mois plus tard, cette réforme est de nouveau reportée.

C'est une très mauvaise nouvelle, tant sur l'aspect humain que sur l'aspect financier.

L'ensemble des Conseils généraux, dont celui de la Haute-Saône, sont désemparés face à cette situation.

L'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (ADPA), dont le financement incombe à notre Collectivité, souffre d'un désengagement permanent et continu de l'Etat. Pour l'année 2011, et pour cette seule ADPA, ce sont plus de douze millions d'euros (sur un total de dix-huit) qui manquent à

l'appel pour les Haut-Saônois.

Si cette tendance se poursuit, les Conseils généraux ne seront bientôt plus à même de remplir leur mission de solidarité.

Il est urgent de prendre des mesures afin de garantir la sauvegarde de notre modèle de solidarité nationale et la pérennité du système de prise en charge, qui bénéficiera aux douze millions de personnes susceptibles de se trouver en situation de perte d'autonomie à l'horizon 2025.

Edwige EME

ACTUALITÉ DE LA PAUVRETÉ EN FRANCE

Le Conseil général, au cœur des politiques sociales, est directement confronté à la vie quotidienne des Haut-Saônois. Cette proximité dans l'action ne nous empêche pas d'avoir une vision globale du fléau qu'est la pauvreté dans notre société.

En France, le seuil de pauvreté est fixé à 795€ par mois. Ce chiffre correspond à 50% du niveau de vie médian établi à 1590€. Le nombre de pauvres varie de 4,5 à 8,2 millions, en fonction de l'assiette de revenus retenue.

Le nombre de travailleurs pauvres, 1,9 millions, ne cesse d'augmenter. Les femmes seules notamment, souvent en charge d'enfants, sont de plus en plus touchées.

De plus, et comme a pu le noter le député européen du Modem Robert Rochefort, nous connaissons bientôt une augmentation sensible de la pauvreté, due essentiellement aux radiations des listes du chômage.

L'ensemble des acteurs publics et privés de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, dont les Conseils généraux, tirent la sonnette d'alarme.

Pourtant, on annonce aujourd'hui que les sommes prélevées à hauteur de 1% des fonds de la PAC, et redistribuées sous forme d'aides alimentaires (notamment par le biais d'associations comme les Restos du Cœur) allaient être réduites de 75%. La France

doit obtenir de Bruxelles le rétablissement de ces fonds destinés aux plus démunis.

L'hiver approche et il faut tout faire pour éviter une catastrophe humanitaire. Il en va de la pérennité de notre modèle démocratique.

C'est ce qu'écrivait Chateaubriand, pourtant peu connu pour ses penchants révolutionnaires, dans ses *Mémoires d'Outre-tombe*, lorsqu'il s'interrogeait : « *Un Etat politique, où des individus ont des millions de revenus quand d'autres meurent de faim, peut-il subsister quand la religion n'est plus là, avec ses espérances hors de ce monde, pour expliquer le sacrifice ?* »

Jean-Claude GAY



«L'ensemble des acteurs de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté tirent la sonnette d'alarme»

LE CANTON DE FRESNE SAINT-MAMÈS

Le canton de Fresne-Saint-Mamès est caractérisé par une géographie particulière. En fait, la Saône et la Romaine ont servi à dessiner ce territoire comme l'a fait la voie romaine qui le traversait dès l'antiquité.

L'histoire économique de ce territoire est marquée par les forges, les scieries, les tuileries et les moulins qui se sont ajoutés à l'élevage et aux cultures. Ce canton est marqué par l'eau et le bois, les rivières et la forêt.

Cette géographie explique en grande partie l'équilibre démographique qui y prévaut aujourd'hui. Notre territoire s'est bâti sur la nécessité d'une

coopération franche et spontanée entre les habitants de nos quinze villages.

C'est au final une terre d'échange, aux confins de la Bourgogne, de la Comté et du royaume de France.

C'est là l'un des atouts forts de notre territoire qui devrait se traduire davantage, selon moi, en termes touristiques : nous cultivons indubitablement une tradition d'accueil.

Les bases de notre développement perdurent : nos forêts, notre agriculture, mais aussi notre tradition ouvrière (l'entreprise Mischler en té-

moigne). Les conditions de vie y sont bonnes, notamment du fait du dynamisme sportif, associatif et culturel.

De plus, présents dans les quatre Communautés de Communes qui maillent notre territoire, les élus locaux contribuent à placer le canton au centre du débat public.

Je crois en notre territoire et ses atouts, en son histoire et son devenir. Nous devons relever ensemble plusieurs défis pour sa pérennité, pour garantir le « vivre-ensemble » au cœur de nos villages.

Jean-Pierre CHAUSSE



«Nous devons relever ensemble plusieurs défis pour garantir le vivre-ensemble au cœur de nos villages»

QUESTIONS ET DÉBATS D'ACTUALITÉ

Lors de la séance du 15 avril 2011, l'Assemblée départementale a fait le choix de mettre en place, durant les séances publiques du Conseil général, un système de questions d'actualité et de débats, sous l'impulsion de la majorité départementale de Gauche. Ces questions et débats sont sensés être amenés à la fois par des élus de la majorité et par des membres de l'opposition, au prorata de la représentation départementale de chaque groupe politique. Je tiens à cet égard à déplorer le refus de siéger des élus du groupe UMP.

Vous trouverez ci-dessous un extrait de la séance de questions d'actualité du 18 juillet 2011, ainsi que de la séance de débat du 5 septembre dernier. Vous pouvez bien entendu vous procurer les Comptes-rendus complets de ces séances sur le site Internet du Conseil général, ou en nous contactant par courriel : gauche70@cg70.fr.

Michel WEYERMANN

Président du Groupe de Gauche et Apparentés

DÉVIATION DE SAULX (QUESTION D'ACTUALITÉ DU 18 JUILLET)

Question de Michel WEYERMANN : le 06 juin 2011, a eu lieu la signature de la convention de la délégation de maîtrise d'ouvrage à la collectivité départementale donnée par l'État pour réaliser ce projet.

Environ 12 000 véhicules par jour traversent Saulx, 2 500 à 3 000 camions. Alors pourquoi clarifier notre position ? Je suis surpris, d'abord, d'apprendre il a déjà trois ou quatre semaines, qu'une pétition circule dans Saulx et dans les villages alentours contre la déviation. Je suis surpris d'apprendre qu'un collectif de maires s'est constitué. Je suis surpris que l'on mélange les projets, ce que l'on veut faire sur la RN57 et sur la RN19.

Il me semble qu'il y a encore un besoin d'explications sur ce dossier qui fait gloser, localement et départementalement le long de la RN57, le long de la RN19 et ailleurs.

Réponse d'Yves KRATTINGER : Le but est bien d'écartier de Saulx tout le transit Luxeuil-Vesoul qui encombre le bourg et le rend dangereux. Nous ne sommes pas en train de faire une voie qui s'inscrirait ultérieurement dans une voie rapide, mais un contournement habituel d'agglomération pour une agglomération qui est extrêmement fréquentée. A plus de 10 000 véhicules par jour, généralement, nous dévions.

La bataille, c'était celle de la délégation de la maîtrise d'ouvrage, elle a été gagnée. Nous avançons, nous travaillons. Pour les services, c'est un véritable challenge. Ils me l'ont dit et ils en sont fiers. Ils vont le relever comme ils ont relevé celui de la 438, de la 64. Maintenant, nous sommes sur la 57 et nous allons avancer, au Nord de Vesoul, au Sud de Vesoul, parce qu'il faut désenclaver la Haute-Saône. N'ayons pas d'état d'âme parce que les états d'âme n'ont jamais fait avancer les choses. Monsieur le Vice-président, vous pouvez être rassuré..

ARRIVÉE DE LA LGV (DEBAT DU 5 SEPTEMBRE)

Question d'Edwige EME : De manière générale, l'arrivée de la LGV en Franche-Comté nous invite à débattre d'un certain nombre de questions : que pouvons-nous et que voulons-nous créer en Haute-Saône suite à la mise en service de la LGV ? Cela va-t-il permettre de renforcer le développement industriel, touristique et tertiaire de notre territoire ? Cela va-t-il améliorer le marché haut-saônois de l'emploi ? Si oui, dans quelle proportion ? L'intégralité du département va-t-il jouir des mêmes retombées positives ?

Il est bien évident que les cantons de Rioz ou d'Héricourt seront plus touchés que les cantons de Jussey ou de Vauvillers. Toutefois, au niveau départemental, l'aspect positif en termes d'attractivité est indéniable.

Il faut imaginer dès aujourd'hui les moyens de diffuser sur le territoire haut-saônois les gains en matière d'accessibilité de notre territoire engendrés par la LGV.

Réponse de Michel WEYERMANN : Il y a d'une part le fait que la LGV est à la fois un vecteur et un révélateur du développement local. D'autre part, le fait que l'arrivée de la LGV est un outil de désenclavement d'un territoire. Aujourd'hui, la Haute-Saône se développe plus que jamais.

Vous le savez, notre Département gagne des habitants pour la première fois depuis très longtemps. Le taux de chômage est en deçà du taux national, et le niveau d'investissement et de création d'entreprises est satisfaisant. En cela, l'arrivée TGV confirme ces progrès.

Au final, mes chers collègues, oui, l'arrivée du TGV en Haute-Saône est une bonne nouvelle qui récompense les progrès accomplis et préfigure ceux à venir. Il appartient aux Conseillers généraux que nous sommes, de prendre à bras les corps ces défis afin de concrétiser les opportunités de développement offertes aujourd'hui par la grande vitesse ferroviaire.

Contact / Abonnement électronique :
gauche70@cg70.fr

Prochain numéro en décembre